

Compte rendu du CTSD mercredi 18 mars 2015



Hier matin s'est tenu le 1er CTSD qui ouvrait les hostilités de la carte scolaire pour la rentrée 2015. Vous savez que les opérations de carte scolaire attendent la fin des élections pour se dérouler, il n'a donc pas été question des ouvertures et fermetures de classes directement.

A l'ordre du jour :

- la grille indicative départementale des seuils d'ouvertures et fermetures
- l'organisation des allègements de services en REP+
- nos questions diverses

1. la grille indicative départementale des seuils d'ouvertures et fermetures

Le DASEN nous avait déjà annoncé que les critères de répartition des moyens allaient être modifiés pour prendre en compte la dimension sociale des écoles, à la demande de la ministre et dans la continuité de la logique utilisée pour la carte de l'éducation prioritaire.

Les changements proposés dans la grille :

- des seuils comparables à ceux en application depuis 2012
- les seuils spécifiques aux REP (ex-RRS) sont étendus aux écoles inscrites dans la politique de la ville*. Au SNUipp-FSU, nous sommes satisfaits d'une telle décision car nous avons toujours opposé aux simples chiffres avancés par le DASEN pour la carte scolaire, la nécessaire prise en compte du type d'élèves accueillis. Nous nous sommes également étonnés que des quartiers comme Aubert ou Jean Jaurès ne figurent pas dans la politique de la ville. Le DASEN a expliqué que cet indicateur était limité car la politique de la ville prend en compte l'ensemble des foyers d'un quartier. Ces foyers n'ont pas tous des enfants en âge d'être scolarisés, comme par exemple les foyers constitués uniquement de retraités. Cependant à ce jour, l'administration n'a accès à aucune autre donnée chiffrée.
- la globalisation des effectifs pour les RPI : dorénavant ils seraient traités comme une école primaire (effectifs maternelle et élémentaire additionnés, même s'il y a 2 directions bien distinctes). Le nombre de classe considéré alors augmente, impliquant un effectif moyen par classe plus élevé, et donc souvent une fermeture de classe !!! Ainsi pour le DASEN, il s'agit de récupérer des postes là où il considère les besoins des élèves comme moindres pour les redistribuer là où les élèves ont le plus de besoins, le critère social de la politique de la ville en étant un indicateur. Il est clair que cette mesure n'a d'autre visée que de gérer la pénurie de postes. Quand on travaille à moyens constants voire moindre, il est sûr qu'il faut prendre aux uns pour donner aux autres. Le DASEN justifie cette proposition par une volonté de rétablir l'« équité » entre la ville et la campagne, sauf qu'à la ville on ne globalise pas maternelle et élémentaire.

La vraie et seule raison est le manque de moyens et le DASEN se retrouve à gérer la pénurie. Le SNUipp-FSU n'est donc pas entré dans le débat. Nous nous refusons de l'aider à justifier des mesures déguisées qui n'ont pour objectif que la récupération de postes, coûte que coûte ! Nous n'avons jamais défendu une école au détriment d'une autre. Nous défendons l'Ecole et ses moyens. Le SNUipp-FSU, en grève le 3 février dernier, a revendiqué haut et fort des moyens pour l'école, à la hauteur des besoins du terrain. Nous avons tout de même évoqué le fait que dans les RPI ce n'est pas la panacée, avec uniquement des petits élèves favorisés qui roulent bien : la difficulté scolaire y est aussi présente, alors que les RASED, concentrés sur les RRS, y sont absents. D'autre part, comment justifier que la maternelle soit noyée dans une primaire, que les GS servent de variable d'ajustement, alors que les nouveaux programmes de la maternelle réaffirment sa place spécifique et son importance ?

Le DASEN a convenu quand même que l'organisation spécifique des RPI (parfois une classe dans chaque village) rendra l'organisation pédagogique après une fermeture compliquée et

se dit prêt à étudier les situations au cas par cas.

Voyant que cette proposition de globalisation des effectifs pour les RPI n'emballait pas les représentants du personnel que nous sommes, le DASEN a évoqué en fin de réunion la possibilité de ne plus globaliser dans les RPI mais de remonter alors les seuils pour toutes les écoles élémentaires hors REP...

Vous voyez, la prise de décision se fera entre la peste et le choléra, qu'est-ce qui gratte le moins ?... Donc aucune décision définitive pour les RPI à ce jour.

Nous avons demandé en début de séance l'organisation d'un groupe de travail en amont des CTSD pour discuter le bout de gras avant les prises de décisions. Et bien c'est ce qui se passe au bout du compte (mais après le CTSD), puisqu'un groupe de travail pour reparler de la grille est prévu mardi 24 mars prochain.

Donc n'hésitez pas à vous exprimer sur la question en nous écrivant à snu90@snuipp.fr, nous nous ferons votre relais.

2. l'organisation des allègements de services en REP+

Nous vous l'avions déjà expliqué les écoles Pergaud et Martin Luther King vont passer en REP+.

Ceci implique, entre autres choses, un allègement de service devant élèves de 18 demi-journées annuelles pour du travail en équipe autour de projets liés au REP+, y compris avec le collègue.

Cet allègement doit être pensé en carte scolaire car il implique la création de postes pour assurer les décharges.

La réflexion s'est articulée autour de principes présentés par l'administration :

- ce temps de décharge sera assuré toujours par la même personne au sein d'une même classe, ce qui revient à créer un poste fractionné, et non par un remplaçant
- au moins 5 collègues sont déchargés en même temps pour permettre un travail en équipe
- les collègues nommés sur ces postes fractionnés (qui font les décharges des collègues des écoles concernées) ont aussi un allègement et surtout bénéficieront de l'aide et l'accompagnement des conseillers pédagogiques pour construire des séquences spécifiques dans le cadre du projet REP+
- un calendrier à l'année sera fixé

Le SNUipp-FSU a approuvé ces principes (au regard du bilan qu'on a pu tirer de fonctionnements existants déjà dans d'autres départements) et a soulevé juste une problématique : il est possible que les personnes déchargées aussi pour un temps partiel, ne puissent pas avoir toujours le même jour de temps partiel, ce qui posera peut-être des problèmes de garde d'enfants.

L'administration s'est engagée en tout état de cause à définir clairement l'organisation des décharges avant le mouvement pour que les collègues en place ou ceux qui souhaitent demander une école en REP+, soient informés de la sauce à laquelle ils vont être mangés !

3. questions diverses du SNUipp-FSU :

→ nous avons été interpellés sur la question de l'accueil d'élèves de TPS en cours d'année : une IEN veut obliger une école n'ayant aucun TPS dans les effectifs actuels à accueillir un enfant qui vient d'avoir 3ans. Le DASEN a répondu que l'accueil ne peut se faire que si la section TPS est prévue dans l'école dès la rentrée de septembre (avec rentrée échelonnée dans le temps ou non) ou si un enfant a déjà été scolarisé en TPS dans une autre école et que suite à un déménagement il souhaite poursuivre sa scolarité. Mis à part ces 2 situations, la famille devra attendre la rentrée suivante pour l'inscrire en petite section, même si l'enfant a eu 3 ans en janvier.

→ l'éclipse de vendredi : un courrier un peu vague est arrivé dans les écoles en provenance du ministère de la santé sur l'éclipse de soleil qui aura lieu vendredi matin prochain. Le DASEN envoie demain une note dans les écoles pour apporter des précisions :

- pas de sortie en récréation

- avertir les familles des risques et les inciter à venir rechercher les enfants à la sortie du midi (pour ne pas les laisser partir seuls avec le risque que sur le chemin de retour à la maison ils regardent le soleil sans les protections adéquates)

Nous avons exprimé notre regret que l'éducation nationale n'ait pas saisi l'opportunité pédagogique qui se présente en fournissant des lunettes aux écoles.

Le SNUipp-FSU 90 a démarré son enquête sur les effectifs avec un formulaire en ligne très simple à remplir, vous êtes déjà nombreux à nous l'avoir renvoyé, nous allons traiter les données, vous pouvez encore nous les envoyer en récupérant le lien dans le mail SNUipp adressé à votre école lundi 16 en fin de matinée : il y a un lien spécifique à chaque école pour accéder à son espace dédié.

***Vos représentantes en CTSD pour le SNUIPP 90 au sein de la FSU
Anne Forgerit, Peggy Goepfert et Géraldine Tapie***

* liste des écoles concernées :

écoles maternelle et élémentaire Les Barres

écoles maternelle et élémentaire Géhant

écoles maternelle et élémentaire Schoelcher

école maternelle Macé Offemont école élémentaire Martinet Offemont